

**COMITÉ SYNDICAL**

**DÉLIBÉRATION DE PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nombre de votants : 11  
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0  
**Adopté à l'unanimité**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt février, le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au nombre de ses membres prescrit par la loi, dans les locaux du SIRTOM de la région d'Apt sous la présidence de Monsieur le Président du SIRTOM de la région d'APT, Lucien AUBERT, en séance ordinaire. Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt février, le comité s'est réuni une second fois sans condition de quorum.

**Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon :**

Etaient Présents AVEC voix délibératives :

André LECOURT, Michel HAMEAU, Lucien AUBERT, Yves MARCEAU, José DEVAUX, Marie Christine MANGEOT, Monique PAQUIN, Josiane DEFLAUX, Anne Maire LOISON, René ARNAL

Etaient Présents SANS voix délibératives :

Étaient absents :

Rafaël CARDONA, Josiane DEFLAUX, Jean-Pierre BOYER, Vincent DEMEYERE, Marie-Christine MANGEOT, Anne-Marie LOISON, Jacques CLERICI, Sonia DUHAYER, Patrick DEVAUX, Louis SADOUL, Rémy LANDIER, Sébastien ALEXANDER, Olivier ORSINI, Nadine SARTO, Patricia RICHARD, Mauricette CENCIARELLI, Maurice JEAN, Amaury JAUBERT, Richard GAUTIER, Solange FOUVET, Francis FARGE, Yves LERNOUT, Patricia HAESEVOETS, Isabelle BREST, Nathalie RICHAUD, Benoît AUDE, Jean-Claude CHOPIN, Paul BLANC, Frédéric ROUX, Patrice FOURNIER, Paul BLANC, Michèle MALIVEL, Frédéric ROUX, Christian MALBEC, Michèle MALIVEL, Frédéric SACCO, Cécile CRU-MARKOVITCH, Pascal RAGOT, Jean-Marcel GUIGOU, Gilles FERRAND, Didier PERELLO, Francis FARGE, Michel BORDE, Jean-Louis ARMAND, Thierry ESTELLE, Luc MILLE, Luc MILLE, , Christophe CASTANO, Corinne MIETZKER, Jean-Louis ARMAND, Thierry ESTELLE, Francis FARGE, Michel BORDE



**Communauté de communes Ventoux-Sud :**

Etaient Présents AVEC voix délibératives :

Frédéric PASTEL,

Étaient absents :

Cyril FALQUES, Sophie RAVAUTE, Gérard UGHETTO, Pascal REYNIER, Magali MALAVARD

**Communauté de communes Luberon – Monts de Vaucluse :**

Etaient Présents AVEC voix délibératives :

Néant

Étaient absents :

Claire ARAGONES, Jacques MACHEFER, Delphine CRESP, Pascal JUNIK, Richard KITAEFF, Véronique MILESI, Aurore STELLA, Bruno MARTOGLIO, Michel NOUVEAU, Patrick SINTES, Jean-François DUBOIS, Bernard BIRRO, Claude ERMANNI, Claude SILVESTRE

Monsieur le Président rappelle les dispositions budgétaires et comptables de droit commun pour l'adoption des budgets locaux, à la suite du déroulement du débat d'orientation budgétaire.

Il propose à l'Assemblée de se prononcer sur le vote du budget primitif en cours par le vote par programme les inscriptions budgétaires de la session d'investissement et le vote par chapitre des crédits de fonctionnement. Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,  
Après lecture du budget primitif 2024



**LE COMITE SYNDICAL  
OUI L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**ARTICLE 1** : D'ADOPTER le budget primitif 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

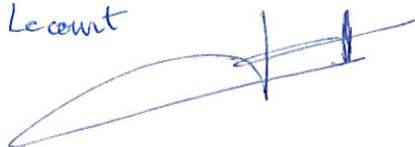
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 521 500.00€	10 521 500.00€
Investissement	2 500 000,00€	2 500 000.00€
<b>Total</b>	<b>13 010 000,00 €</b>	<b>13 010 000,00 €</b>

**ARTICLE 2** : D'AUTORISER Monsieur le Président à procéder, pour l'exercice comptable 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

LE SERCRETAIRE DE SEANCE

André Lecourt



LE PRESIDENT  
Lucien AUBERT



Décision certifiée publiée sur le site internet du SIRTOM de la région d'Apt le 06 mars 2024

[www.sirtom-apt.fr](http://www.sirtom-apt.fr)

